

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois
 à pour trois mois

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 3 JANVIER 1882.

LA FLEURIOTTE

(Suite.)

En termes brefs, précis, sans recherche d'éloquence, il s'empara des passages du réquisitoire dans lesquels le chef du parquet avait trahi ses doutes. Il insista sur la rétractation de Louise, qui n'avait pas été recueillie dans l'instruction et que la chambre des mises en accusation n'avait pu viser dans son arrêt. Il fit un appel solennel à la majesté de la justice, qui ne devait se prononcer que quand les faits l'éblouissaient de leur lumière, et conjura le tribunal de ne pas s'exposer à frapper, dans une sorte d'obscurité.

Me Patrois combattit violemment les conclusions de son confrère.

On voulait, disait-il, laisser le temps à des influences considérables, qu'il avait signalées déjà, de compléter leur œuvre. Un supplément d'instruction ne révélerait rien, n'apporterait aucune preuve contre sa cliente. Il fallait croire Louise Fleuriot sur parole, ou s'en tenir aux pièces saisies. Le dilemme était étroit, mais fatal.

Si Louise avait, par ses déclarations fausses et contradictoires, par ses hésitations, répandu de l'obscurité dans la cause, elle devait porter la responsabilité de ses mensonges et de ses réticences. Ce serait une injustice monstrueuse de rendre madame Boissonnet solidaire d'une tactique à laquelle elle ne s'était jamais associée.

Euphrasie avait-elle jamais varié? avait-elle pu jamais la prendre en flagrant délit de mensonge? Elle avait, dès la première minute, nié ce qu'elle niait encore. Elle avait toujours dénié, comme elle défiait encore, qu'on trouvât contre elle la moindre preuve. La retenu en prison, c'était lui faire expier bien abusivement, des vivacités de paroles qu'elle reconnaissait, mais qui, pour des magistrats, ne devaient pas tirer à conséquence.

Le procureur impérial, invité à donner son avis, déclara d'un ton pincé qu'il s'en rapportait à la sagesse, à la prudence du tribunal.

Il s'étonna qu'on eût trouvé dans son réquisitoire autre chose que l'hésitation toute naturelle d'un honnête homme à insister sur des vraisemblances qui accusaient et condamnaient une jeune fille d'ailleurs intéressante. Mais si on l'y forçait, il maintiendrait énergiquement l'accusation.

Il ne croyait pas qu'un supplément d'instruction ajoutât la moindre lumière à cette cause obscurcie depuis la première enquête; toutefois, après avoir été plus acerbe, plus affirmatif dans son accusation contre Louise, il conclut comme il avait commencé, en disant qu'il s'en rapportait entièrement au tribunal.

Par décence, les juges se retirèrent pour délibérer.

Le procureur impérial étant resté sur son siège, l'assistance ne put se livrer bruyamment, selon son désir, aux réflexions que soulevait l'incident; mais on voyait bien qu'elle était partagée entre le désappointement que lui causeraient la remise de l'affaire à plusieurs mois et sa pitié pour Louise.

Le désappointement menaçait de la rendre féroce. On tient à des émotions si vives et si belles.

N'arrive-t-il pas qu'on renonce avec regret à un deuil pour lequel on avait fait provision de désespoir?

L'humanité, quand elle pleure, se sent bonne. Ajourner ses douleurs, c'est l'obliger à ajourner l'estime exaltée qu'elle prend alors d'elle-même.

Me Rousselin était sous le feu de l'ennemi. Il se fit impénétrable. Pas un muscle de son visage ne devait trahir son anxiété. Il attendit, comme si le fait agi d'une simple remise dans une affaire civile, ce premier arrêt qui seyait un symptôme, un avertissement.

La délibération dura vingt minutes. La sonnette qui annonçait le retour des juges donna un tressaillement à tout l'auditoire.

Les accusées étaient restées sur leur banc: Louise sérieuse et avec un peu de fierté, Euphrasie concentrée. Louise était sans doute, en elle-même, aussi désappointée que madame Boissonnet pouvait être effrayée de cet ajournement possible. Rentrer dans cette torture des interrogatoires, attendre encore la liberté, c'était un surcroît d'épreuves pour l'innocente enfant. La fermière redoutait une découverte imprévue. Elle croyait avoir pris toutes les précautions imaginables; mais l'avocat de Louise était peut-être sur une piste. Elle avait hâte d'en finir. Tout calculé, après le réquisitoire, ses chances restaient les mêmes. Que seraient-elles dans un mois ou deux? Elle sentait dans l'auditoire une avidité de haine qui finirait par inspirer la justice.

Le président prononça un arrêt qui repoussait les conclusions de Me Rousselin, qui se refusait à contredire la chambre des mises en accusation, qui ordonnait de passer outre aux débats.

Me Rousselin accueillit par un salut ce refus menaçant et voulut l'exploiter pour l'exorde de sa plaidoirie.

Il se leva, l'âme brûlante d'héroïsme. Puisque le tribunal trouvait des éléments suffisants de certitude, malgré l'instruction telle qu'elle avait été acceptée par l'accusation, c'est qu'il acceptait la rétractation de Louise, comme une vérité.

Il félicita les juges d'être hommes et de combler par leur sympathie les vides d'une enquête incomplète. Il les remercia de cette considération pour le malheur de l'enfant de l'Angelot. Il s'excusa d'avoir craint que l'habitude de discuter avec des hypocrites raffinés ne mit les magistrats en défiance de cette ingénuité si parfaite de Louise, et, entrant, avec une bonhomie sublime, avec une émotion paternelle, dans l'exposé du caractère de la jeune fille, il fit d'elle un portrait que Louise regardait avec stupeur, admirant naïvement cette image superbe à laquelle elle aurait voulu ressembler, sans s'apercevoir que c'était son reflet.

A ce portrait lumineux, il opposa celui de madame Boissonnet. Il rappela l'aventure de 1792. Il évoqua l'ombre sanglante du commissaire-priseur. Il montra dans cette femme habile et perverse, dans cette peuvoyeuse de la guillotine un génie satanique. Il avait pu, en faisant une enquête dans la rue des Bâchettes, parmi les voisins, reconstituer et analyser l'intrigue qui avait envoyé le premier mari d'Euphrasie à l'échafaud.

Elle essayait une seconde fois le même crime. Dieu merci, le tribunal institué par l'empereur n'avait rien de la crédulité facile et farouche du tribunal révolutionnaire. La victime d'Euphrasie allait être vengée. Cette vierge allait écraser ce serpent.

Madame Boissonnet eut de la peine à se contraindre. Ce qui l'empêcha de se lever, d'interrompre par un démenti, ce fut le sourire de satisfaction haineux qu'elle voyait sur les visages; ce fut le vœu universel de châtier qui la menaçait, en se resserrant autour d'elle.

En écoutant cette voix tonnante que l'indignation sillonnait de ses éclairs, elle eut peur d'une émeute, d'un cri de la multitude réclamant, cette fois le Juste, contre Barrabas. Elle souriait à ces anthèmes; mais ils lui entraient dans la chair; elle avait la rage au cœur, et, comme le sang lui bourdonnait dans la tête, elle eut peur, pendant quelque temps, d'avoir une attaque; puis elle espéra qu'elle tomberait foudroyée.

Me Rousselin plaida longuement, pendant plus de deux heures. C'était beaucoup pour le tribunal; ce n'était pas assez pour l'auditoire. On écoutait sans se lasser, avec attendrissement et pitié, ce père de famille qui, en parlant de sa cliente, avait fini par dire: *mon enfant*; on était transporté de la façon délicate avec laquelle il exposait l'amour de Louise et de Frobert. Ce qui avait paru invraisemblable se tran-

figurait et devenait éclatant de vraisemblance.

Les foules les plus trivales en détail ont l'instinct poétique. Sans recourir à des comparaisons romanesques, à de belles phrases de rhétorique, en se frappant la poitrine, quand il voulait faire entrer les paroles dans les consciences, en inveignant avec un abandon que chacun excusait, son amour conjugal, son deuil, en prenant à témoin ses filles, qu'il montrait au tribunal, comme s'il eût voulu qu'on les confondit avec Louise Fleuriot et que leur innocence s'épanchât sur l'accusation, il expliqua cette passion touchante de Louise, les terreurs qui l'avaient signalée; il désigna Frobert, qui, placé sur le premier banc des témoins, pleurait sans cacher ses larmes, et, se servant, comme il était indispensable de le faire sous l'Empire, du prestige militaire, il demandait aux soldats qui siégeaient dans le tribunal, s'ils n'acceptaient pas la caution de ce brave soldat de la garde.

Frobert l'interrompit par ses sanglots, Me Rousselin se laissa interrompre pour dire ensuite, après un silence:

— Ne pleurez pas, Frobert. Réservez vos larmes pour la grande joie que les juges vont vous donner!

Il invoqua cette vision qui avait déjà arraché la vérité à Louise, ce tableau du mariage qui mettrait en fête tout le village de Clérey. Répondant par avance à l'argument, qu'il prévoyait et qu'on avait déjà produit, de l'intérêt que Louise inspirait, il déclara que ce témoignage public, loin de mettre les juges en défiance, allégerait leur tâche, et qu'un arrêt était facile à rendre, quand il était le soulagement de la conscience universelle, quand on était certain qu'il soulèverait une reconnaissance unanime.

D'ailleurs, l'éloquent avocat discuta, avec une dialectique pressante, les prétendues preuves matérielles qu'on lui opposait. Il montra la sincérité absolue de Louise, dans les premiers interrogatoires. Avait-elle aucun trouble autre que celui de la joie naissante, quasi enfantine, de se dévouer? Elle était d'une imprudence qui facilitait la réserve soignée de madame Boissonnet. N'avait-elle pas reconnu, sans discuter, le débris du coureau, les sabots? Quand donc avait-elle vu en elle une trace d'hypocrisie? Une coupable s'y fût précipitée. Tout ce qu'elle avait pu dire sans dénoncer Frobert, elle l'avait dit. Son silence avait commencé ou commentait ses terreurs. Elle avait menti, mais après une confrontation avec madame Boissonnet; Euphrasie lui avait indiqué le mensonge, comme la liberté et le salut.

Me Rousselin se gribit bien d'accuser le "secret de l'instruction". Il eût trop habile pour cela; mais il avoua que la solitude était une dangereuse conseillère pour une jeune âme en fermentation. Louise avait voulu acheter un peu de liberté par une concession faite à l'accusation; elle avait cru que son avocat réparerait les torts qu'elle s'était attribués par imprudence. Dès la première visite de son défenseur, elle s'était aperçue de l'abîme; alors elle avait protesté de son innocence et tendu les mains vers les juges.

Me Rousselin s'écria:
 — Oserai-je m'accuser d'avoir inventé cette histoire, ce roman? de l'avoir conseillé à Louise? Choisissez, messieurs, entre l'imagination de madame Boissonnet et la mienne, entre mon honneur et le sien! Je jure que j'ai dit la vérité; je jure que je l'ai regurgitée de la bouche même de cette enfant; je jure qu'elle la porterait à Dieu si vous pouviez la méconnaître!

Lorsque, épuisé, ruisselant de sueur et de larmes, Me Rousselin se laissa tomber sur son banc, l'auditoire eut un gonflement d'admiration, de reconnaissance attendrie, de pitié. Quelques applaudissements essayèrent de se faire entendre; mais on les étouffa dans un murmure, pour ne pas provoquer le tribunal, qui devenait plus menaçant à mesure que le jour baissait.

(A continuer.)

Nouvelles Marchandises POUR LES FÊTES.

Nous avons maintenant en vue sur nos tables de centre, un grand et bel assortiment d'articles de fantaisie comprenant les dernières nouveautés anglaises, françaises et américaines. Cet exposition est splendide et chacun trouvera à y faire son choix, son goût et les plus difficiles. L'assortiment de boîtes de toutes dénominations est sans rival.

Le département des Messieurs
 contient aussi une infinité de ces mille petits articles de toilette et autres objets qui flattent le goût et dont un grand nombre sont même de première utilité. Sous ce rapport aussi nous ne craignons pas le rival.

L'étalage du département des Dames
 est un véritable bijou. Rien de plus coquet que nos articles destinés à rehausser la grâce du beau-sexe tant en lui étant utile. Nous invitons les Dames à visiter ce département spécialement pendant la saison des Fêtes, où elles ne dédaigneront pas les présents, tant pour elles-mêmes que pour leurs amis et leurs enfants.

Pour servantes et domestiques
 nous avons une grande variété de marchandises d'utilité et de fantaisie, qui peuvent leur être données en étrennes par leurs maîtres et maîtresses.

Notre assortiment de FOURNITURES DE MAISON est, comme toujours, considérable et de meilleur choix.

FIFE, WRIGHT & LEITCH

4, rue de la ique.

19 décembre 1881.

REÇU A LA

Librairie A. T. Garant

No. 17 et 19, rue St. Jean, H.-V.,

Porte voisine de la Banque d'Épargne.

Ed. Cadal.—La bête noire.....	\$0.40
Louis Gibich.—Suzanne Duchemin.....	0.40
Comtesse Dash.—L'héritier d'un prince.....	0.40
Ar.ène Houssier.—Les amours de ce temps là.....	0.40
H. de B. J. Jacq.—Jean Louise.....	0.40
Xavier Aubry.—Madame et Mademoiselle G. Druz.—Un roman de lettres.....	1.00
Entre nous.....	1.00
Alexis Boivier.—Le fils d'Autony.....	0.90
Louis d'Arvy.—No. 15 Rue Maigret.....	1.00
Porseuil.—Deschamps.—Les mystères du.....	0.85
Oscar Feuillet.—La petite Comtesse.....	1.00
Émile de Guérin.—Journal.....	1.00
..... Lettres.....	1.00
Alphonse Daudet.—Numa Roumestan.....	1.00
..... Une visite et sollicitée.....	1.00
..... 13 décembre 1881.....	

De nouveaux succès

Sont remportés tous les jours par

L'EMULSION DE PUTTNER.

Etle donne un regain de vigueur à la santé en général.

De l'Évêque, KILLEN BROWN, pasteur de l'église méthodiste de Halifax.

C. E. PUTTNER, Ph. M.

Cher monsieur, — Quelque m'ayant confié de l'air à l'essai le votre Emulsion d'huile de foie de morue, comme remède pour l'indigestion, la toux, et le mal de la tête, je me suis plu à constater que les résultats de cet essai ont été supérieurs à ceux obtenus par toute autre médecine. Contrairement à beaucoup d'autres remèdes pour le même effet, elle ne cause pas de lassitude et n'éprouve ni, mais elle donne de la vigueur au système en général.

EMULSION DE PUTTNER POUR LES CONVALES-CENTS

EMULSION qui relève de la diptérie, des fièvres ou de toute autre maladie affaiblissant le système et qui donne le ton fortifiant, on trouvera un remède sûr par lui dans l'usage de

L'EMULSION DE PUTTNER

Comme remède de famille.

De M. THOMAS, secrétaire de la Y. M. C. A. de Halifax.

C. E. PUTTNER, Ph. M.

Cher monsieur, — J'ai fait usage dans ma famille de votre Emulsion, tant pour une simple toux que pour un rhume obstiné et pour la débilité générale. Dans chaque cas, elle a donné le résultat le plus satisfaisant. Je la recommande fortement ainsi, que toute personne de famille.

COMME PURIFICATEUR DU SANG

On trouvera qu'elle supprime les nombreuses maladies qui se font sentir en vente, attendu qu'elle

DONNE AU SANG LE FER

qui est le complément constant de la force de la constitution, et qui doit être regardé comme un agent nutritif important et justement recommandé par les facultés pour le traitement des Femmes et des enfants atteints d'anémie et dont la figure est pâle et souffrante.

VOIR L'OPINION DU COMMERCE:

H. A. Taylor, Agent, président de la Société Pharmaceutique de la Nouvelle Écosse dit: "A tout prendre, je vendrais plus de votre Emulsion que tous les autres remèdes réunis, et j'ai vu les nouvelles les plus favorables de son usage. Je la considère comme la meilleure crème ou Emulsion qui ait encore été offerte au public; elle est préparée d'après les données de la science, ce qui lui donne un caractère particulier et permanent."

À vendre par Edmond Héroux & Frère, R. McLeod, Larocque & Co., et tous les pharmaciens.

Prix - - - 50 cents.

DEMANDEZ

L'EMULSION DE PUTTNER

23 septembre 1881.

POUR LES FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Si vous voulez faire un cadeau utile et agréable, allez rue St. Joseph St. Roch, 243. Là seulement vous aurez l'ambarras du choix dans un grand assortiment d'Accordéons, Instruments à embouchure, articles de Paris, Porte-Monnaie en Kid français en tous genres et de toutes couleurs, Savons d'Odor, Savonnettes et aussi un grand choix de Chapeaux de fantaisie et d'hiver. Vous tous qui désirez vous procurer des Basoirs de qualité supérieure vendus sur garantie adressez-vous à ce magasin et vous y trouverez également un assortiment complet de valises, sacs de voyage, Porte-Manteau etc. Tous ces articles sont de qualité supérieure et vendus au meilleur marché que partout ailleurs. La maison J. Esculier fabricant les Parapluies, Entonnoirs et Parasols, déjà connue depuis quatre ans, remercie les Dames et Messieurs qui l'ont encouragée jusqu'à ce jour pour faire leurs ouvrages sur commandes, de Parapluies, Parasols, Umbrelles, etc. recouvrements, raccommodages, réparations, etc. seau, Basoirs, Conteaux etc. L'établissement continuera de faire tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance du public en général.

J. ESCULIER.

15 déc 1881—Imp

CADEAUX

POUR

Noel et le Nouvel An.

Dans nos dernières importations nous nous sommes procuré quelques Marchandises très remarquables et très attrayantes pour la saison des fêtes.

Soies, Satins brochés, Moirés, Rolés en Cashmere brodés, et autres étoffes à robes pour bal et soirées.

Les dernières nouveautés en Collettes, Fichus, Filles, écharpes de tête, Coiffes en dentelle, Dentelle de fil, Fleurs pour soirées, Nouvelles nuances claires en Gants de Kid de 4-6-12 Boutons, derniers modèles en Corsets Français et Anglais.

Indiennes couleurs solides et autres étoffes à robes bien marché et convenables pour présents de Noël.

Quelques Manteaux impertés comme patrons seront vendus bon marché.

Aussi quelques Chapeaux garnis importés comme modèles seront vendus à très grande réduction.

GLOVER FRY & CO.

DEPARTEMENT DE TAPIS

Nous venons de recevoir quelques dessins nouveaux en Tapis de Bruxelles, Tapisserie pour escaliers, ainsi qu'en Tapis écossais tout laine de deux et trois laines, Tapis union, Tapis fleuri, Matting, napier, Prelarts, Nattes en moulin pour portes de toutes couleurs Crotonnes et autres nouvelles étoffes à rideaux avec franges.

Bâches en mousseline et dentelle. Baguettes et Corniches en cuivre.

Baguettes en bois de rose et or et en érable et or.

Miroirs à cadres dorés et autres Miroirs de toilette.

Lits en fer.

Matelas en Crin et Oreillers en Plume etc.

5 par cent d'escompte pour argent comptant.

GLOVER, FRY & Co.

19 décembre 1881.

Chemin de fer Intercolonial.

FÊTES DE NOEL

ET DU

JOUR DE L'AN.

Des billets d'excursion, retour compris, seront émis de toutes les stations, au prix d'un passage de première classe.

à partir de Samedi, 21 décembre, jusqu'à Lundi 2 Janvier 1882 en itinéraire, pour aller et retour sur tous les trains de passagers, jusqu'au 4 Janvier inclusive.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. B.,

15 décembre 1881.

29 décembre 1881.

NOUVELLEMENT REÇU

A LA LIBRAIRIE

A. F. E. DARVEAU

151, rue St. Joseph, St. Roch

(VIS-A-VIS LE PRESBYTÈRE.)

Les vacances..... Cress. de Ségur \$0.60
 Jean qui rit et Jean qui pleure..... 0.60
 Ph. l'histoire de..... 0.60
 La mort de Gribouille..... 0.60
 Quel ange d'enfant..... 0.60
 Les bons enfants..... 0.60
 Bigarette..... Dile Zénaïde Fleur et..... 0.60
 Le petit chef de famille..... 0.60
 Plus tard..... 0.60
 En cage..... 0.60
 Un enfant gâté..... 0.60
 Le bon frère..... Madame Marcel..... 0.60
 Les petits vagabonds..... 0.60
 Histoire d'une grand-mère..... 0.60
 Le petit apprenti..... Dile J. Gourant..... 0.60
 Les petits maîtres de maison..... 0.60
 Cécile ou la petite sœur..... 0.60
 Mémoire d'un petit garçon..... 0.60
 Le livre de maman..... 0.60

Tous ces volumes, ainsi qu'un grand nombre d'autres peuvent être fournis avec riche reliure et tranche dorée pour \$1.00. Aussi une variété de plus cheap-sets de livres les contes illustrés dans les prix de cinq, dix, quinze et trente centimes.

Aussi un bel assortiment de cartes de fantaisie pour Noël et Jour de l'An, avec inscriptions en français; aussi Sachet d'odorant qui vient de nous arriver et que nous vendons dans tous les prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. F. E. DARVEAU,

151, rue St. Joseph, St. Roch,

14 déc. 1881.

ANNONCES NOUVELLES

AVIS. Trouvée. Deux magnifiques pianos à vendre—Oct. Lemieux

QUEBEC

MARDI, 3 JANVIER 1882

LA NOUVELLE ANNÉE.

1882 débute par nous ramener l'hiver qui se faisait tirer l'oreille. Tout le monde s'en félicite en grelottant. Espérons que la nouvelle année tiendra les promesses de son entrée en scène et que nous aurons du froid et de la neige à plein temps.

La vraie saison de notre pays, c'est l'hiver, l'hiver aux jours clairs, aux nuits sereines. Ne nous laissons pas enlever ce fleuron par la décadence des temps et l'abaissement de la température.

Le froid subit était prévu des politiques. Ils ont eu le soin, le 2 décembre, de mettre le ministère dans la couate. Quoiqu'il arrive, une majorité ardente et dévouée réchauffera le gouvernement dans son sein.

L'opposition en revanche est prise au dépourvu. Elle n'a rien pour se couvrir et n'a plus même M. Boutin sous la main à fourrer dans le poêle en cas de pressant besoin.

L'opposition en revanche est prise au dépourvu. Elle n'a rien pour se couvrir et n'a plus même M. Boutin sous la main à fourrer dans le poêle en cas de pressant besoin.

Le gouvernement fédéral est comme le gouvernement provincial à l'abri des rigueurs de la saison. Il est dans la couate aussi lui. Il est probable cependant que l'année ne s'écoulera pas sans qu'il en sorte pour se remettre en campagne et regarnir son nid.

Deux sessions coup sur coup, des élections générales peut-être, il y a de quoi se tenir en pleine animation jusqu'à l'été.

INFORMATIONS.

Le banquet donné à sir Hector Langevin sous les auspices de la Chambre de Commerce, samedi, avait réuni un grand nombre de convives. M. Owen Murphy présidait. En réponse au toast porté en son honneur, sir Hector a répondu par un discours qui fait bien augurer de l'avenir des grands travaux qui intéressent particulièrement Québec.

Au moment où l'on annonçait qu'une difficulté s'était élevée au sujet de l'élection de Chicoutimi, il nous arrive une autre nouvelle. Il paraît que c'est M. Dumais et non pas M. St. Hilaire, qui est élu. La majorité s'élèverait à 21.

C'est par erreur que nous avons annoncé que M. L. H. Huot avait obtenu un writ d'habeas corpus. Le juge Angers n'a pas cru devoir intervenir, et le greffier en chancellerie est encore à l'heure qu'il est privé de sa liberté.

M. Lindsay Russell, inspecteur général, a été nommé sous-ministre de l'intérieur à la place du Col. Dennis, démissionnaire.

Nous regrettons d'apprendre que M. Rymal, député de Wentworth, souffre d'une seconde attaque d'érysipèle dans les pieds et les jambes. Ses amis craignent pour ses jours, bien que M. Rymal soit toujours gai et ne prévoie pas de danger.

LES DÉLÉGUÉS FRANÇAIS.

Voici le texte du discours prononcé au banquet à Montmorency par le comte de Sesmaisons, en réponse à la santé de la France.

Messieurs, Socrate disait que dans une société libre il était impossible de ne pas appartenir à un parti; mais, heureux les pays et les villes où comme ici, dans ce splendide Canada, dans cette magnifique Province, dans cette chère et vieille cité de Québec, il existe au-dessus des luttes qui divisent—luttes nécessaires et désirables, car de la libre discussion jaillit la lumière—il existe, dis-je, un sentiment qui unit dans un même élan généreux les citoyens appartenant aux opinions les plus diverses!

Loyaux sujets de l'Angleterre, vous avez tous conservé une touchante fidélité à votre ancienne Mère-Patrie, et tous, vous savez concilier avec un tact admirable, les devoirs de l'heure présente et le culte du passé.

Quelle belle devise que ces deux mots: Loyauté, fidélité! Vous avez le droit de la revendiquer comme vôtre et d'en être fiers, et nous, messieurs, représentants du gouvernement de la République Française sur cette terre découverte et colonisée par nos aïeux communs, nous avons le doux devoir de vous remercier au nom de la France des sympathies ardentes que vous témoignez à notre bien-aimée Patrie.

Cent vingt ans se sont écoulés, les générations se sont succédées—le courant qui les emporte est plus rapide encore que celui de votre merveilleux fleuve, de l'incomparable Saint-Laurent—et cependant, ceux que d'incroyables erreurs ont brusquement, violemment séparés de l'Unité Française, sont restés unis de cœur et d'âme à la France!

Nous sommes tous ici Français: Français de cœur, français d'origine, français de langage, français au moins par la sympathie et sur cette vieille terre française, quand on porte un toast à la France il semble que tous ne forment qu'un seul cœur pour honorer une même Patrie!

Aimez toujours la France, qui livrée à elle-même a toujours lutté pour la cause de la justice, pour la défense des opprimés, pour la liberté des peuples, qui ne poursuit d'autre politique que la paix, d'autre but que le développement de la prospérité universelle.

Aimez-la toujours, vous surtout habitants de cette ville de Québec, fondée par ses enfants, les Cartier, les Champlain, etc., etc: ville bénie d'où partirent avec nos missionnaires les préceptes de la foi, les éléments de la science, les germes d'une heureuse et féconde civilisation qui font de l'Amérique Britannique une des plus prospères contrées du monde!

Je bois, messieurs, à la cité de Québec où je suis heureux d'avoir été appelé à résider, au bonheur de ses habitants qui m'entourent de tant de sympathie et auxquels en terminant je demande la permission d'adresser un mot, un seul mot qui résume la pensée de profonde gratitude dont je suis dominé, un vieux mot français—le Canada n'est-il pas resté la patrie de notre vieille langue française?—le mot merci: ce mot merci, je le dis de tout cœur.

ECHOS PARISIENS.

La discorde au sein du cabinet français provient d'une divergence d'opinions au sujet de la guerre de Tunisie et de l'attitude du gouvernement en ce qui concerne le projet de loi sur le divorce; une autre cause est certainement la jalousie qu'exerce l'influence prépondérante de M. Gambetta.

Dans le procès en diffamation intenté par M. Challemel-Lacour, les avocats de MM. Rochefort et Delpierre, ce dernier gérant de l'Intransigeant, se sont retranchés sur un terrain purement technique. Ils ont demandé l'annulation des citations se fondant sur ce qu'elles ne faisaient que mentionner la loi au lieu d'en reproduire intégralement le texte. Après une heure de délibération, le tribunal a adopté la théorie de la défense.

Le Times a reçu de Paris la dépêche qui suit: "Les négociations relatives au traité de commerce anglo-français seront reprises samedi prochain. En ce qui concerne les laines et les cotons les négociations ont fait un pas en arrière et la solution de cette question présente de sérieuses difficultés."

Un télégramme de Tunis annonce que la commission financière française a provoqué la révocation de tous les anciens fonctionnaires de la marine tunisienne.

Le correspondant parisien du Times dit: "Il est maintenant probable que le vice de forme dans le procès en diffamation de M. Challemel-Lacour contre M. Rochefort étant sujet à appel, l'affaire ne reviendra pas de long-temps et sera peut-être abandonnée."

Le prince de Bismark a pris l'initiative d'un mouvement diplomatique très important. Il se propose d'amener un concert d'action parmi les puissances européennes pour empêcher que leurs intérêts divers ouvrent la question d'Orient. Si une émeute militaire éclatait en Egypte, la France et l'Angleterre, dans les circonstances actuelles, interviendraient immédiatement, et cela ne ferait qu'augmenter leur influence en Egypte. Or, c'est là ce que l'Allemagne, en commun avec les autres puissances, veut à tout prix empêcher. Le prince de Bismark désire donc ardemment que l'Allemagne, la Russie, l'Autriche et l'Italie s'unissent pour contrebalancer l'influence de l'Angleterre et de la France en Egypte.

On télégraphie de Berlin: Il a été établi que Hollander a quitté Saint-Petersbourg la nuit après l'assassinat du czar.

Un écrivain qui a un grand esprit d'observation et beaucoup de sens politique, M. Ranc, définissait, l'autre jour l'attitude de la chambre à l'égard du gouvernement par ces mots pittoresques: "Une majorité à la glace." Venant d'un ami dévoué du ministère, l'appréciation était grave; mais M. Ranc pouvait répéter la fameuse maxime: Amicus Plato, sed magis amica veritas. "J'aime M. Gambetta, mais j'aime encore mieux la vérité et surtout j'aime à bien voir la réalité." Or, la réalité que M. Ranc a aperçue, c'est que la chambre n'est pas animée d'un grand enthousiasme; qu'elle est non-seulement froide, mais gelée; que le thermomètre de son dévouement est à zéro et que, si l'on ne parvient pas à faire fondre cette glace, il faut s'attendre à toutes sortes de mécomptes et d'embarras.

C'est un ami non douteux qui fait cet aveu caractéristique. La chose est dès lors sérieuse et mérite qu'on y prenne garde.

La situation est, en effet, plus grave encore que ne l'a constaté M. Ranc. Il n'y a pas seulement dans la majorité des symptômes de froideur, il commence à s'y produire des velléités d'opposition qui peuvent dégénérer, plus rapidement qu'on ne pense, en sentiment d'hostilité.

Le mouvement de fractionnement, nous pourrions même dire de décomposition que nous avons déjà signalé, s'accroît chaque jour davantage. Cette gauche nouvelle dont nous avons prédit la formation prochaine, est devenue maintenant un fait accompli. Hier, les membres dont elle se compose et qui appartiennent tous aux éléments les plus avancés de l'ancien groupe de l'union républicaine, se sont définitivement constitués. Ils ont pris leur titre et arboré leur drapeau. Ils s'appellent: "la gauche radicale." Le mot peint la chose et le but. Ils sont soixante-dix. Il est probable qu'ils attireront encore un certain nombre d'adhérents. Nous verrons ainsi se grouper et s'unir les quatre-vingt-huit dont il a été question après les élections législatives comme d'un parti distinct qui ne pouvait se confondre ni être confondu avec la majorité.

Le fait se réalisant, il est facile de juger à quel point peut se réduire la majorité sur laquelle le ministère pourrait compter d'une façon assurée et permanente. Elle ne dépasserait probablement pas le chiffre de 250 membres et peut-être elle ne l'atteindrait point.

Le gouvernement serait dès lors à la merci du moindre incident parlementaire.

Il est impossible que M. Gambetta ne soit pas frappé de ces faits et préoccupé de ces dangers. La situation qui se produit lui impose le devoir de réunir fortement et de discipliner les éléments de la majorité définitive dont il a besoin pour gouverner. Il a peut-être trop attendu pour cela. Dès le début, il pouvait, par un programme fortement conçu et nettement exposé, grouper autour de lui les opinions flottantes et indécises dans la chambre et dans le pays. Aujourd'hui il serait dangereux de temporiser longtemps dans la vague et dans l'inconnu. La prochaine session doit nécessairement s'ouvrir par les déclarations les plus explicites, si l'on ne veut pas que la chambre s'émiette encore en groupes distincts et en minorités impuissantes.

C'est, à notre avis, du côté des modérés que le gouvernement doit chercher et trouver sa véritable force et le plus ferme pivot de sa politique; mais c'est là un point de vue que nous nous réservons d'étudier avec tout l'intérêt qu'il mérite.

1882

Hommage aux lecteurs de "L'Événement."

Au cadran semé d'or où nous comptons les heures L'aiguille en son chemin s'arrête lentement; Et le timbre à son tour égarant nos demeures, Semblable au nouveau-né gazouille le doucement.

Et Décembre vieilli sous sa robe d'hermine Exhale sur le vieux air restés argentés, Tandis qu'à l'horizon, qui la-bas s'illumine, Naissent du nouvel an les premières clartés.

Roses dans leurs berceaux les enfants qu'on réveille, Près de l'âtre brillant viennent s'asseoir en rond, Et décrivent entre eux, doucement à l'oreille, Les multiples jouets que bientôt ils auront.

Soudain ces gais propos de l'enfance réveuse Font place au bruit léger d'un pas sourd résonnant; Et le père aux regards de la troupe joyeuse Dans la porte qui s'ouvre apparaît rayonnant.

Et la main grande ouverte au-dessus de leurs têtes Il implore d'en haut le pouvoir paternel, Afin que l'avenir si prodigue en tempêtes Soit pour eux ici-bas un printemps éternel!

Se dérobant ensuite à leurs vives caresses, Il retire d'un meuble où se fixent les yeux De splendides hochets, que rougissant d'ivresses Ils contemplant debout, muets et curieux.

Dans la salle soudain l'écho tout fantastique Répète la rumeur d'un monde de cailloux: Du lourd cheval de bois au long col élastique Qu'on apostrophe avant de monter sur son dos,

Jusqu'au Tambour-major menaçant d'une épée Un soldat de carton au glaive de fer blanc; Sans oublier aussi la bavarde poupée Que la fille avec soin couche dans son lit blanc;

Et cette horreur sans nom que le bébé convoite Et fit pâlir, enfants, nos terribles aïeux: Ce hochonnet à ressort qu'écrasant d'une boîte On voit tout droit sortir et nous sauter aux yeux!

Mais pourquoi peindre, enfants, tant de choses splendides, Sans songer qu'un beau rêve au toit de l'orphelin Les fit seul rayonner à ses regards candides Pendant que vous dormiez sous vos rideaux de lin.

Partageant sans rougir les miettes de vos tables, Accourez voir chez lui comme on souffre ici-bas; Laissez aux hommes faits leurs haines implacables; Vous êtes trop petits pour être des ingrats!

A gâcher sur le sol de la triste chambre, Avec lui demandez en ce jour solennel, Que les hommes, rendus à leur splendeur première, Professent l'un pour l'autre un amour fraternel;

Demandez que le mal ici-bas disparaisse, Rendant à la vertu sa place à nos foyers; Afin que nous puissions en combattant sans cesse Reconquérir des cieux les immortels lauriers.

Et si les doux accents de vos voix de mélange Obtiennent du Très-Haut que toujours parmi nous Règne pendant l'année une paix sans mélange, Nous vous bénissons tous en baisant vos genoux!

PHILÉAS HUOT.

TELEGRAPHIE GENERALE

Londres, 1er janvier.—On dit que les négociations entre la France et l'Angleterre pour un nouveau traité de commerce ont échoué.

Tunis, 1er.—La majorité de la tribu des Hamens s'est soumise au nombre de 2,300 tentes; ils sont attendus à Gafsa où ils viennent faire leur soumission. Le reste de la tribu s'est dispersé et on considère comme terminée l'incursion dans le sud.

Plus récent, Tunis, 2.—Les tribus du sud se sont de nouveau révoltées. On expédie des troupes avec ordre de pousser jusqu'à la frontière de Tripoli. Le gouvernement de Tripoli de son côté a donné des ordres pour qu'on empêche les rebelles de se réfugier sur son territoire.

Paris, 2.—Une note conjointe a été envoyée par la France et l'Angleterre au Khédive d'Egypte déclarant que les

deux gouvernements sont prêts à le soutenir et à rétablir l'ordre s'il y a lieu.

A TRAVERS LA VILLE.

PERSONNEL.—L'hon. M. Rosaire Thibaut et M. Charles Thibaut partent pour Winnipeg cette semaine.

VISITES.—Enormément de visites, cette année. On recevait dans presque toutes les maisons.

Il y avait grande affluence aux édifices départementaux, entre onze heures à une heure hier, de citoyens désireux de présenter leurs hommages au lieutenant-gouverneur qui recevait entouré de ses ministres et d'un brillant état-major.

SÉRÉNADES.—Samedi soir, le corps de musique du Cercle Musical a été donné des sérénades au maire, et à plusieurs des ministres, au Consul de France, au col. Duchesnay, au col. d'Orsonnens.

LE CONCERT DE JEUDI SOIR.—Nous rappelons aux amateurs le concert de chambre du septuor Haydn jeudi soir.

Le programme est entièrement nouveau et très brillant. Nous espérons voir remplis les cent sièges que le septuor peut mettre à la disposition du public.

AVIS AUX INTÉRESSÉS.—Le tirage des billets de la loterie organisée par la société St. J. Bte de St. Sauveur au profit de la colonisation aura lieu mardi soir, le 3 du courant, dans la salle publique de St. Sauveur. Avis donc aux intéressés!

TÉMOIGNAGE D'ESTIME.—Les employés de la manufacture de tabac de M. John Lemesurier ont présenté à leur patron samedi après-midi une magnifique adresse accompagnée du portrait de M. et Madame Lemesurier. L'adresse était très flatteuse sur la manière habile dont la manufacture était conduite par M. Lemesurier et ses fils et tous les égards qu'on avait constamment pour tous les employés. M. Lemesurier a répondu à cette adresse dans les termes les plus heureux.

LE "MORAVIAN".—Les passagers sont arrivés à Yarmouth en route pour Halifax. Tous les bagages ont été sauvés. On attribue l'accident arrivé au steamer au courant qui poussait plus fortement qu'à l'ordinaire vers la baie. Le steamer est considéré comme perdu; aux dernières dépêches la mer battait avec furie et le couvrait déjà.

Le Scandinavian a pris la place du Moravian et est parti pour Liverpool hier soir avec les malles retirées du navire naufragé.

MARITIME.—Le Parisien est arrivé à Liverpool dimanche.

A LA BARRIÈRE.—Un beau cheval brun attelé à une petite carriole, a été laissé hier soir vers 8 heures à la barrière St. Valier et a passé là toute la nuit sans bouger. Cette pauvre bête était presque gelée ce matin. M. Rondeau, épicière, ayant été informé de cela, a été chercher le cheval et l'a soigné le mieux qu'il a été possible. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant à M. Rondeau, près de la barrière.

SALLE DE MUSIQUE.—Il y avait salle comble hier pour saluer l'apparition de la compagnie qui nous arrive avec une si brillante réputation. Cette réputation est parfaitement justifiée: le spectacle a été tout à fait charmant. Il y a là un bataillon de jolies femmes qui tourneraient les têtes les plus solides. C'est pimpant et gracieux au possible. Les autres artistes sont aussi fort remarquables. En somme, excellente troupe de variétés; programme très-varié et fort amusant.

Québec est servi à souhait pour les fêtes et n'a rien à envier aux villes d'ordinaire plus favorisées qu'elle. Il y aura certainement salle comble tous les soirs; ce serait faire injure au bon goût de nos amateurs de théâtre que d'en douter.

INCENDIE.—Hier soir, le feu a pris dans la fabrique de vinaigre de Michel Lefebvre & Cie, rue Gosford, Montréal. Cet édifice était autrefois connu sous le nom de Dominion Theater. Dommages \$2,500 couverts par les assurances.

FEU DE CHEMINÉE.—Hier matin le feu s'est déclaré à la résidence de M. Babin hôtelier, coin des rues St. Stanislas et St. Jean. Il y a eu peu de dommage causé par la fumée.

FAITS DIVERS.

MAIRIE.—Le docteur St. Jean, ancien député, a été élu maire d'Ottawa, hier.

EXTRAORDINAIRE.—"Je dois dire un mot en faveur de l'huile St. Jacob."

LE MAUVAIS ZOUAVE.

Le grand forgeron Lory de Sainte-Marie-aux-Mines n'était pas content ce soir-là.

D'habitude, sitôt la forge éteinte, le soleil couché, il s'asseyait sur un banc devant sa porte pour savourer cette bonne lassitude que donne le poids du travail et de la chaude journée, et avant de renvoyer les apprentis il buvait avec eux quelques longs coups de bière fraîche en regardant la sortie des fabriques. Mais, ce soir-là, le bonhomme resta dans sa forge jusqu'au moment de se mettre à table; et encore y vint-il comme à regret. La vieille Lory pensait en regardant son homme: "Qu'est-ce qu'il lui arrive?... Il a peut-être reçu du régiment quelque mauvaise nouvelle qu'il ne veut pas me dire!... L'afné est peut-être malade..."

Mais elle n'osait rien demander et s'occupait seulement à faire taire trois petits blondins couleur d'épis brûlés, qui riaient autour de la nappe en croquant une bonne salade de radis noirs à la crème.

A la fin, le forgeron repoussa son assiette en colère:

"Ah! les gueux! ah! les canailles!... "A qui en as-tu, voyons, Lory?"

Il éclata: "J'en ai, dit-il, à cinq ou six drôles qu'on voit rouler depuis ce matin dans la ville en costume de soldats français, bras dessus bras dessous avec les Bavaurois... C'est encore de ceux-là qui ont... comment disent-ils ça?... opté pour la nationalité de Prusse... Et dire que tous les jours nous en voyons revenir de ces faux Alsaciens!... Qu'est-ce qu'on leur a donc fait boire?"

La mère essaya de les défendre: "Que veux-tu, mon pauvre homme, ce n'est pas tout à fait leur faute à ces enfants... C'est si loin cette Algérie d'Afrique où on les envoie!... Ils ont le mal du pays là-bas; et la tentation est bien forte pour eux de revenir, de n'être plus soldats."

Lory donna un grand coup de poing sur la table: "Tais-toi, la mère!... vous autres, femmes, vous n'y entendez rien. A force de vivre toujours avec les enfants et rien que pour eux, vous rapétez tout à la taille de vos marmots... Eh bien, moi, je te dis que ces hommes-là sont des gueux, des renégats, les derniers des lâches, et que si par malheur notre Christian était capable d'une infamie pareille, aussi vrai que je m'appelle Georges Lory et que j'ai servi sept ans aux chasseurs de France, je lui passerais mon sabre à travers le corps."

Et terrible, à demi levé, le forgeron montrait sa longue latte de chasseur pendue à la muraille au-dessous du portrait de son fils, un portrait de zouave fait là-bas en Afrique; mais de voir cette honnête figure d'Alsacien, toute noire et hâlée de soleil, dans ces blancs chemises, ces effacements que font les couleurs vives à la grande lumière, cela le calma subitement, et il se mit à rire: "Je suis bien bon de me remonter la tête... Comme si notre Christian pouvait songer à devenir Prussien, lui qui en a tant descendus pendant la guerre!"

Remis en belle humeur par cette idée, le bonhomme acheva de dîner gaiement et s'en alla sitôt après vider une coupe de chopes à la Ville de Strasbourg.

Maintenant la vieille Lory est seule. Après avoir couché ses trois petits blondins qu'on entendit gazouiller dans la chambre à côté, comme un nid qui s'endort, elle prend son ouvrage et se met à repriser devant la porte, du côté des jardins. De temps en temps elle soupire et pense en elle-même:

"Oui, je veux bien. Ce sont des lâches, des renégats... mais c'est égal! Leurs mères sont bien heureuses de les revoir."

Elle se rappelle le temps où le sien, avant de partir pour l'armée, était là à cette même heure du jour, en train de soigner le petit jardin. Elle regarde le puits où il venait remplir ses arrosoirs, en blouse, les cheveux longs, ses beaux cheveux qu'on lui a coupés en entrant aux zouaves...

Soudain elle tressaille. La petite porte du fond, celle qui donne sur les champs, s'est ouverte. Les chiens n'ont pas aboyé; pourtant celui qui vient d'entrer longe les murs comme un voleur, se glisse entre les ruches...

—Bonjour, manan! Son Christian est debout devant elle tout débraillé dans son uniforme, honteux, troublé, la langue épaisse. Le misérable est revenu au pays avec les autres, et, depuis une heure, il rôde autour de la maison, attendant le départ du père pour entrer. Elle voudrait

le gronder, mais elle n'en a pas le courage. Il y a si longtemps qu'elle ne l'a vu, embrassé! Puis il lui donne de si bonnes raisons, qu'il s'ennuyait du pays, de la forge, de vivre toujours loin d'eux, avec ça la discipline devenue plus dure, et les camarades qui l'appelaient "Prussien" à cause de son accent d'Alsace. Tout ce qu'il dit, elle le croit. Elle n'a qu'à le regarder pour le croire. Toujours causant, ils sont entrés dans la salle basse. Les petits réveillés accourent pieds nus, en chemise, pour embrasser le grand frère. On veut le faire manger, mais il n'a faim. Seulement il a soif, toujours soif, et il boit de grands coups d'eau par-dessus toutes les tournées de bière et de vin blanc qu'il s'est payées depuis le matin au cabaret.

Mais quelqu'un marche dans la cour. C'est le forgeron qui rentre.

—Christian, voilà ton père. Vite, cache-toi, que j'aie le temps de lui parler, de lui expliquer... et elle le pousse derrière le grand poêle en faïence, puis se remet à coudre, les mains tremblantes. Par malheur, la chechia de zouave est restée sur la table, et c'est la première chose que Lory voit en entrant. La pâleur de la mère, son embarras... Il comprend tout.

—Christian est ici!... dit-il d'une voix terrible, et, décrochant son sabre d'un geste fou, il se précipite vers le poêle où le zouave est blotti, blême, dégrisé, s'appuyant au mur, de peu de tomber.

La mère se jette entre eux: "Lory, Lory, ne le tue pas... C'est moi qui lui ai écrit de revenir, que tu avais besoin de lui à la forge..."

Elle se cramponne à son bras, se traîne, sanglote. Dans la nuit de leur chambre, les enfants crient d'entendre ces voix pleines de colère et de larmes, si changées qu'ils ne les reconnaissent plus... Le forgeron s'arrête, et regardant sa femme:

"Ah! c'est toi qui l'as fait revenir... Alors, c'est bon, qu'il aille se coucher. Je verrai demain ce que j'ai à faire."

Le lendemain Christian, en s'éveillant d'un lourd sommeil plein de cauchemars et de terreurs sans cause, s'est retrouvé dans sa chambre d'enfant. A travers les petites vitres encadrées de plomb, traversées de houblon fleuri, le soleil est déjà chaud et haut. En bas, les marteaux sonnent sur l'enclume... La mère est à son chevet; elle ne l'a pas quitté de la nuit, tant la colère de son homme lui faisait peur. Le vieux non plus ne s'est pas couché. Jusqu'au matin il a marché dans la maison, pleurant, soupirant, ouvrant et fermant des armoires, et à présent voilà qu'il entre dans la chambre de son fils, gravement, habillé comme pour un voyage, avec de hautes guêtres, le large chapeau et le bâton de montagne solide et ferré au bout. Il s'avance droit au lit: "Allons, haut!... lève-toi!"

Le garçon un peu confus veut prendre ses effets de zouave.

—Non pas ça... dit le père sévèrement.

Et la mère toute craintive: "Mais, mon ami, il n'en a pas d'autres!"

—Donne lui les miens... Moi je n'en ai plus besoin. Pendant que l'enfant s'habille, Lory plie soigneusement l'uniforme, la petite veste, les grands braies rouges, et, le paquet fait, il se passe autour de son cou l'étui de fer-blanc où tient la feuille de route...

"Maintenant descendons," dit-il ensuite, et tous trois descendent à la forge sans se parler... Le sifflet ronge; tout le monde au travail. En revoyant ce hangar grand ouvert, auquel il pensait tant là-bas, le zouave se rappelle son enfance et comme il a joué la longtempes entre la chaleur de la route et les étincelles de la forge toutes brillantes dans le poussier noir. Il lui prend un accès de tendresse, un grand désir d'avoir le pardon de son père; mais en levant les yeux il rencontre toujours un regard mexorable.

Enfin le forgeron se décide à parler: "Garçon, dit-il, voi à l'enclume, les outils... tout cela est à toi... Et tout cela aussi!" ajoute-t-il en lui montrant le petit jardin qui s'ouvre là-bas au fond plein de soleil et d'abeilles, dans le cadre enfumé de la porte... "Les ruches, la vigne, la maison, tout t'appartient... Puisque tu es sacrifié ton honneur à ces choses, c'est bien le moins que tu les gardes... Te voilà maître ici... Moi, je pars... Tu dois cinq ans à la France, je vais les payer pour toi."

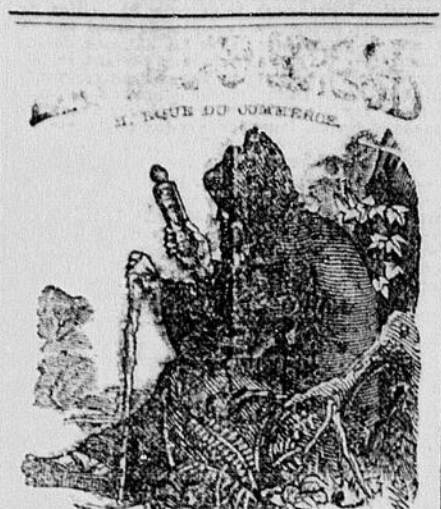
—Lory, Lory, où vas-tu? crie la pauvre vieille.

—Père!... supplie l'enfant. Mais le forgeron est déjà parti, marchant à grand pas, sans se retourner...

A Sidi-bel-Abbès, au dépôt du 3e zouaves, il y a depuis quelques jours

un engagé volontaire de cinquante cinq ans.

ALPHONSE DAUDET.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Épiphora, l'Inflammation du Gessier, Entorses et Poutures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Ordilles, pour Pieds et Ordilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE. Médicines, Ed., U. S. A.

10 octobre 1881.

AVIS

Est par le présent donné que Jos. Hamel, Eccl., R. P. Valée, M. P., Louis G. Desjardins, Eccl., M. P. P., William Sharoles, Eccl., P. V., Valin, Eccl., M. P., l'hon. Pierre Garneau, Félix Carbray, Eccl., M. P., L. T. Dussault, Eccl., Eugène Chénier, Eccl., Hon. Thomas McCreery, Hon. John Harn et autres feront application à la Législature de la Province de Québec à la prochaine session pour l'incorporation d'une association Littéraire et Politique sous le nom de Club Cartier de Québec.

LANGLOIS, LARUE, ANGERS et CASGRAIN. Procureurs des dits, Jos. Hamel & autres.

17 décembre 1881—1m.

DECHETS DE SALAISONS.

TÊTES, PATTES, RETAILLES, PANNES en branche, ROGNONS, ETC., ETC.

A Vendre A TRES BAS PRIX.

J. B. Renaud & Cie.

72 & 82, Rue St. Paul.

16 déc 1881.

Société de Prêts et Placements de Québec.

AVIS

Avise est par le présent donné qu'un dividende semi-annuel de Deux et demi par cent sur le Capital payé de cette institution a été déclaré, et sera payable au Bureau de la société, le ou après Mardi, le 3 Janvier prochain.

Le livre de transfert sera fermé du 18 au 31 Décembre courant, les deux jours inclus.

Par ordre du Bureau de direction. ROBT. LAROCHE Sec. Trés.

Québec, 16 décembre 1881.

UNE GRANDE QUANTITE DE MARCHANDISES SECHES SERONT VENDUES A REDUCTION D'ICI AU 15 JANVIER 1882

Ettoffes à Robes depuis 7 cents.

Serge " 9 "

Tweed " 35 "

Wincey " 5 "

Indiennes " 5 "

Tapis " 10 "

et plusieurs autres articles trop long à énumérer. Une visite est sollicitée.

F. GIGUERE, 206, rue St. Jean,

Ancien établissement de Mme Arcand.

7 décembre 1881—3s

A VENDRE.

Cette belle Maison en Briques à 3 Etages, chauffée par une fournaise, contenant Bain, Closets etc., située Rue d'Artigny No. 59, avec Courie; le tout nouvellement bâti. S'adresser au propriétaire

GEDÉON OUMET. 17 décembre 1881—3f-3fs

Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et du Territoire du Nord-Ouest, à raison de \$2.50 L'ACRE.

Le prix d'achat est payable un sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE étant accordée, à certaines conditions, pour la culture et autres améliorations.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉ.

de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

Revus à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture. Pour informations complètes, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN MCTAVISH, à Winnipeg, ou au roussigné. (Par ordre des directeurs.)

MONTRÉAL, 1 décembre 1881. 16 décembre 1881. Charles Drinkwater, SECRÉTAIRE.

Consultations gratuites a toute heure.

CHEZ DR. ED MORIN & CIE. PHARMACIENS

COIN DE LA Rue St. Jean ET COTE Ste. Genevieve

Constamment en mains un assortiment complet de DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES

Remèdes Patentés, Articles de fantaisie, Parfumeries, Etc., Etc., Etc.

Bottes à Toilette en pluche, Bottes à Toilette en verre, Bottes à Toilette de voyage, Etc., Etc., Etc.

SPECIFIQUE CONTRE LA DYSPESIE

Prescriptions remplies à toute heure avec la plus grande attention

Dr. ED. MORIN & CIE. Québec, 13 décembre 1881—1m

AVIS SPECIAL.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons maintenant nos Calendriers pour l'année 1882 et que nous serons heureux de les distribuer comme d'habitude à tous ceux qui nous les demandent.

N. B. Nous tenons toujours l'assortiment le plus varié de Liqueurs, Vins, Cigares et Epicerie de toutes sortes que nous vendrons à des prix extrêmement réduits.

Vins, Bordeaux une spécialité 1671231. GINGRAS & LANGLOIS 54 Cote du Palais, Hôte Ville. Québec, 17 décembre 1881.

EXTRAORDINAIRE L'assortiment de bijouteries QUE POSSEDE PHILEMON BRUNET

191, rue St. Joseph.

Jones et Bagues de mariage, Bagues avec perles (nouveau genre), Pendants d'oreilles, Bracelets, Chaînes, Châtelaines, Epinglettes, Montres d'Or et d'Argent, Argenteries, etc., etc., etc.

Aussi un grand assortiment d'Horloges, et une foule d'objets à être offerts en cadeaux.

Vente à des prix très modérés. PHILEMON BRUNET, 191, rue St. Joseph. 9 décembre 1881—1m

ETRENNES. Articles de Luxe

ET DE BIJOUTERIE, CHEZ J. B. JACQUES, Marchand de Nouveautés, COIN DES RUES DE LA COURONNE ET DU ROY, ST. ROCH.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il a reçu un immense assortiment de jolis articles de Luxe, Bijouteries, vases en verre de Bohême, articles en argent plaqué, albums couverts en Maroquin, chromos, miroir, montres, chaînes plaquées pour Dames et messieurs, et une immense quantité d'autres effets. Le tout sera vendu à vente privée à une réduction sur le coûtant de 25 pour cent; ceux qui ont besoin de ces beaux achats pendant que nous avons un des plus beaux assortiments qu'il y ait à Québec.

Une visite est sollicitée. N'oubliez pas chez J. B. Jacques, marchand de nouveautés, coin des rues de la Couronne et du Roi, St. Roch; au Pavillon Française. J. B. JACQUES. Québec, 15 décembre 1881—15s

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord," du douzième jour d'août et deuxième jour de Novembre mil huit cent soixante et quinze, ayant pour but de transférer à la province de Québec toute la propriété de la dite compagnie dans son chemin de fer lors en voie de construction entre les cités de Québec et Montréal, et les droits s'y rattachant; et aussi pour ratifier et confirmer l'acte de cession et transport passé par la Compagnie du chemin de fer de "Montréal, Ottawa et Occidental," le seizième jour de Novembre mil-huit-cent-soixante et quinze, devant Mtrs. Louis N. Dumouchel, notaire, au gouvernement de la province de Québec, de toute la propriété de la dite Compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre Montréal et Aylmer avec un embranchement vers St. Jérôme, et les droits s'y rattachant.

J. A. CHAPLEAU, Commissaire des chemins de fer. Québec, 20 décembre 1881. 21 décembre 1881—2m

PRESENTS DE HAUT GOUT

Riches nouveautés! Horloges et Bijouteries de grande valeur

CHEZ JOSEPH DONATI, 158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul, [VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir des deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balançoire ou est assés un amour doré.

Le choix de 23 autres bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.

Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$20.00 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$30.00.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.

Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS. 6c, 1881—2m

